

Présidence de Mme Natacha Litzistorf, présidente

Membres absents excusés : Sylvianne Bergmann ; Alix Briod ; Thérèse de Meuron ; Romain Felli ; Claude Grin ; André Mach ; Isabelle Mayor ; Gilles Meystre ; Sophie Michaud Gigon ; Fabrice Moscheni ; Johan Pain ; Laurent Rebeaud ; Claude-Alain Voiblet ; Anna Zürcher.

Membres absents non excusés : Marie-Ange Brélaz-Buchs ; Christiane Jaquet-Berger ; Evelyne Knecht ; Manuela Marti ; Florian Ruf ; Magali Zuercher.

Membres présents	80
Membres absents excusés	14
Membres absents non excusés	6
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 19 h 30 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Rapport s/Rapport-préavis N° 2014/9

**Plan de quartier Maison du Livre et du Patrimoine concernant les terrains compris entre la rue des Côtes-de-Montbenon, la rue de la Vigie, l'avenue Jules-Gonin, l'avenue Jean-Jacques-Mercier et la parcelle 628.
Abrogation partielle du Plan partiel d'affectation N° 697 du 22 décembre 1999 concernant la Plate-forme du Flon.
Réponse à la pétition de M. Guillaume Morand et consorts.**

Rapporteuse : Mme Christelle Allaz (Soc.)

Discussion

M. Olivier Faller (Soc.) ; M. Alain Hubler (La Gauche) ; M. Nkiko Nsengimana (Les Verts) ; M. Bertrand Picard (PLR) ; M. Pierre Oberson (UDC) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux (TRX) ; M. Alain Hubler (La Gauche) ; M. Olivier Français, directeur de TRX.

Discussion s/règlement

La parole n'est pas demandée.

Discussion s/chap. 7 du préavis (procédure)

La parole n'est pas demandée.

Discussion s/chap. 8 du préavis (pétition)

La parole n'est pas demandée.

Vote s/concl. 1

Le Conseil, par 58 oui, 3 non et 10 abstentions, **approuve** la conclusion n° 1 de la commission.

Vote s/concl. 2

Le Conseil, par une majorité de oui, 3 non et quelques abstentions, **approuve** la conclusion n° 2 de la commission.

Vote s/concl. 3	Le Conseil, par une majorité de oui, quelques non et quelques abstentions, approuve la conclusion n° 3 de la commission.
Vote s/concl. 4	Le Conseil, par une majorité de oui, 3 non et quelques abstentions, approuve la conclusion n° 4 de la commission.
Vote s/concl. 5	Le Conseil, par une majorité de oui, quelques non et quelques abstentions, approuve la conclusion n° 5 de la commission.
Vote s/concl. 6	Le Conseil, par une majorité de oui, quelques non et quelques abstentions, approuve la conclusion n° 6 de la commission.
Vote s/concl. 7	Le Conseil, par une majorité de oui, et quelques abstentions, approuve la conclusion n° 7 de la commission.
Vote s/concl. 8	Le Conseil, par une majorité de oui, quelques non et quelques abstentions, approuve la conclusion n° 8 de la commission.

Ce faisant le Conseil **décide** :

1. d'adopter comme fraction du plan général d'affectation le plan de quartier de la Maison du Livre et du Patrimoine concernant les terrains compris entre la rue des Côtes-de-Montbenon, la rue de la Vigie, l'avenue Jules-Gonin, l'avenue Jean-Jacques-Mercier et la parcelle 628 ;
2. d'abroger partiellement le Plan partiel d'affectation n° 697 du 22 décembre 1999 concernant la Plateforme du Flon ;
3. d'approuver les réponses de la Municipalité à l'intervention et aux oppositions déposées pendant l'enquête publique du plan partiel d'affectation ;
4. de donner à la Municipalité les pleins pouvoirs pour répondre aux actions qui pourraient lui être intentées, l'autorisant à plaider devant toutes les instances, à recourir, à exproprier, à transiger et, le cas échéant, à traiter à l'amiable ;
5. de porter le coût des indemnités éventuelles de la procédure au compte des « dépenses d'investissement du patrimoine administratif » ;
6. de charger la Municipalité de fixer un amortissement annuel à porter au budget de la Direction des travaux, rubrique n° 4300.331, lorsque les dépenses résultant des pouvoirs mentionnés sous chiffre 4 *ci-dessus* des présentes conclusions auront été engagées en tout ou partie, cet amortissement devant être incorporé et justifié dans le budget présenté l'année suivante ;
7. de limiter la validité des pleins pouvoirs prévus dans ce rapport-préavis à cinq ans à partir du vote du Conseil communal, ce dernier étant informé des expropriations ou des achats à l'amiable faits au cours de cette période ;
8. d'approuver la réponse de la Municipalité à la pétition de Guillaume Morand et consorts intitulée « Lâchez-nous la rampe (Vigie-Gonin) - Sauvons la dernière partie du Flon originel, sa forêt et ses commerçants ! ».

Rapport s/Préavis N°
2014/10

**Travaux d'assainissement, de mise en conformité et de transformation du bâtiment d'eauservice, route de Prilly 1 à Lausanne.
Demande de crédit d'ouvrage.**

Rapporteur : M. Giampiero Trezzini (Les Verts)

<i>Discussion</i>	M. André Gebhardt (Les Verts) <u>qui dépose un amendement.</u>
<i>Amendement Gebhardt concl. 5 nouvelle (dépôt)</i>	<i>de charger la Municipalité de s'assurer de l'obtention de toutes les subventions possibles auprès des autorités cantonales et fédérales avant le démarrage du chantier.</i>
<i>Discussion s/amendement</i>	M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux (TRX) ; M. Grégoire Junod, directeur de Logement et Sécurité publique (LSP).
<i>Vote s/concl. 1 à 4</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, quelques non et quelques abstentions, approuve les conclusions de la commission.
<i>Vote s/concl. 5</i>	Le Conseil, par 74 oui, 2 non et 1 abstention, approuve la conclusion n° 5 nouvelle Ce faisant, le Conseil décide : <ol style="list-style-type: none">1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 3'492'000 francs (HT), destiné à l'assainissement, la mise en conformité et la transformation du bâtiment d'eauservice sis à la route de Prilly 1 à Lausanne ;2. de balancer les dépenses comptabilisées du compte d'attente N° 4700.581.442, ouvert pour couvrir les études préliminaires, sur le crédit d'investissement mentionné sous chiffre 1 ;3. d'amortir annuellement le crédit mentionné sous chiffre 1 par la rubrique 4700.331 du budget de la Direction des travaux, eauservice ;4. de faire figurer sous rubrique 4700.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit précité.5. de charger la Municipalité de s'assurer de l'obtention de toutes les subventions possibles auprès des autorités cantonales et fédérales avant le démarrage du chantier.
Interpellation urgente	de M. Nicolas Gillard (PLR) et consorts : « Musée de l'art brut : quelle stratégie à court, moyen et long terme ? ».
<i>Développement</i>	M. Nicolas Gillard (PLR)
<i>Réponse municipale</i>	M. Daniel Brélaz, syndic.
<i>Discussion</i>	M. Nicolas Gillard (PLR) <u>qui dépose une résolution.</u>

<i>Résolution (dépôt)</i>	<i>Le Conseil communal souhaite que la Municipalité prenne toute mesure propre à maintenir le rayonnement national et international du musée de l'art brut, à assurer la conservation, la présentation et, tant que faire se peut, l'enrichissement de ses collections et que soient préservés, à cette fin, les moyens financiers dont dispose actuellement le musée.</i>
<i>Discussion sur résolution</i>	M. Daniel Brélaz, syndic ; M. Hadrien Buclin (La Gauche) ; M. Jacques-Etienne Rastorfer (Soc.) ; M. Nicolas Gillard (PLR) ; M. Jacques-Etienne Rastorfer (Soc.) ; M. Daniel Brélaz, syndic.
<i>Vote s/résolution</i>	Le Conseil, par 64 oui, et 11 abstentions, approuve la résolution de M. Gillard. _____
Interpellation	de M. Denis Corboz (Soc.) : « Pérennisation du 'tapis magique' de Mauverny ».
<i>Discussion</i>	M. Denis Corboz (Soc.) <u>qui dépose une résolution</u> ;
<i>Résolution (dépôt)</i>	<i>De façon à animer la plaine de Mauverny les jours d'affluence en hiver et d'améliorer le service au public, le Conseil communal souhaite que la Municipalité contacte un magasin de sport qui serait intéressé à faire de la location de matériel (ski, luges, etc.) ainsi que d'essayer de trouver une ou des personnes intéressées à faire commerce de boisson et de petite restauration à l'emporter.</i>
<i>Discussion sur résolution</i>	M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Marc Vuilleumier, directeur de Sports, Intégration et Protection de la population.
<i>Vote s/résolution</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, et quelques abstentions, approuve la résolution de M. Corboz. _____
Interpellation	de M. Hadrien Buclin (La Gauche) : « A quels résultats a abouti le contrôle des services de la Ville par l'Inspection cantonale du travail ? ».
<i>Discussion</i>	M. Hadrien Buclin (La Gauche) ; M. Daniel Brélaz, syndic. Le Conseil prend acte de la réponse municipale. _____
Interpellation	de M. Jean-Luc Chollet (UDC) : « Compostage-biométhanisation, que fait notre Ville ? ».

Discussion M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; Mme Elisabeth Müller (Les Verts) qui dépose une résolution.

Résolution (dépôt) *Le Conseil communal souhaite que les différents projets concernant la valorisation à court et à moyen terme des déchets végétaux lausannois soient examinés par la Commission permanente de politique régionale.*

Discussion sur résolution M. David Payot (La Gauche) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux (TRX) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; Mme Sophie Michaud Gigon (Les Verts) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de Services industriels (SI) ; Mme Elisabeth Müller (Les Verts) ; M. Olivier Français, directeur de TRX ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Patrimoine vert (FIPAV) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC).

Vote s/résolution Le Conseil, par 41 oui, 12 non et 21 abstentions, **approuve** la résolution de Mme Elisabeth Müller.

Discours présidentiel La Présidente fait son discours de fin de mandat.

Clôture La séance est levée à 21 h 55.

La présidente :

Le secrétaire :

.....

.....